

Direction Évènementiel et vie associative

Ces deux services sont installés à [la Maison de la vie associative Micheline Gléveau](#).

Le service évènementiel est en charge de l'organisation et du bon déroulement des initiatives émanant des autres services, qui ont lieu sur la commune. Il peut s'agir de la Fête de la musique par exemple, comme d'une réunion de quartier.

Le service des associations, quant à lui, est dédié aux 115 associations de Villeparisis afin de gérer leur demande et les aider dans les différentes démarches qu'elles pourraient entreprendre au titre de leurs activités associatives.

Coordonnées

Maison de la vie associative Micheline Gléveau
60 rue Jean Jaurès
77270
Villeparisis
fetes@mairie-villeparisis.fr
01 60 21 21 00
Infos pratiques

Le service évènementiel et vie associative est exceptionnellement fermé ce mercredi 27 mars matin.

Merci de votre compréhension.